

# Noël 1793 à Fraize

*Ce récit historique de Victor Lalevée est extrait de son ouvrage « À l'Ombre des Hautes-Chaumes » couronné par l'Académie d'Alsace.*

En l'arrière salle de l'auberge des Trois-Citoyens, ci-devant des Trois-Rois, tenue par Michel Cuny, dont les fenêtres donnaient sur la Meurthe, l'assemblée populaire de Fraize tenait séance dans la soirée du 3 nivôse an II (24 décembre 1793).

Dehors, sous un ciel fleuri d'étoiles, régnaient le froid et la bise : une bise âpre, sauvage, échevelée, venue des sommets neigeux, qui cinglait rageusement les vitres aux petits carreaux cernés de plomb et peuplait l'air tantôt de modulations stridentes, tantôt de longs gémissements, tantôt de lugubres hurlements. À court de souffle, elle se taisait parfois, l'espace de quelques secondes, pour se ruer et s'époumoner de plus belle.

Petite et basse était la pièce qu'éclairait faiblement un « heurchot » de fer à crémaillère suspendu à l'une des grosses « travures » saillantes, brunies par le temps, qui soutenaient le plafond de bois.

Sous la cheminée monumentale dont le manteau débordant, étayé d'un « trait de feu » énorme, couvrait presque toute la chambre, un tronc de pin se consumait sur les hauts landiers en fer forgé, secoué de vigoureux pétilllements qui en faisaient fuser une pluie d'étincelles.

Assis sur des « escabelles » autour de l'âtre dont la flamme dansante éclairait étrangement leurs visages, une quinzaine de clubistes, tous révolutionnaires de la première heure et patriotes ardents, devisaient dans la fumée des pipes à laquelle se mêlait une acre senteur de résine.

Il y avait là Nicolas Grossier, le procureur de la Commune, petit et chafouin ; le bourru et sympathique Jean-Baptiste Flayeux, commerçant à Pierosel, maire de la commune et ancien président du directoire du district ; Joseph Gaudier, cordonnier à la Costelle, un géant massif et jovial ; sous sa perruque ancien régime et toujours soigné dans sa mise, le grave Joseph Mengin, ancien maire de Saint-Dié, ex-député de la Législative, qui devait devenir par la suite notaire à Fraize ; Blaise Adam, des Aulnes ; François Houssemand, du Belrepaire ; Claude Perrotey, du Mazeville ; Dominique Fleurentdidier, de Scarupt..., d'autres encore.

Mais l'âme de la réunion était Augustin Gaillard, commandant de la garde nationale, fondateur et président du club : visage glabre d'homme de loi, œil d'aigle, nez busqué, profil de médaille romaine, une belle tête de Jacobin.

Joseph Augustin Gaillard approchait la quarantaine. Avocat d'avenir au parlement de Metz, il avait, quelque dix ans auparavant, vendu sa charge pour se fixer à Fraize, où il exerçait les fonctions de contrôleur receveur des actes des notaires.

Pourquoi le jeune et talentueux avocat, promis aux plus hautes charges de la magistrature, avait-il renoncé à la brillante carrière qui s'ouvrait devant lui pour se contenter d'un emploi de scribe dans un village de montagne où il vivait en reclus ?

Nul n'aurait pu le dire à Fraize. Ce qu'on savait seulement, c'est que Maître Gaillard – ainsi l'appelait-on – toujours sombre et taciturne, dur à lui-même et aux autres, ne cultivait aucune relation. Un lourd secret, assuraient les mieux informés, posait sur le passé de cet homme qu'on n'avait jamais vu rire.

Grâce à son instruction supérieure, à son talent oratoire, à sa force de persuasion, Gaillard jouissait à Fraize d'une grosse influence, ce qui lui valut de jouer, pendant la période révolutionnaire, un rôle de tout premier plan. Nommé, des 1788, procureur syndic de la Communauté, il avait renoncé à cet office incompatible avec ses fonctions. Les idées nouvelles trouvèrent en lui un adepte convaincu. Maître Gaillard – qui avait son entrée dans les meilleures familles – se fit l'apôtre passionné de la Révolution. Organisateur et commandant de la garde nationale en 1789, plus tard grand admirateur de Robespierre, il tomba dans les excès du fanatisme révolutionnaire où ses concitoyens – autant par crainte d'un revirement que par esprit de conservatisme – ne le suivirent qu'à demi.

Sous l'impulsion de Gaillard et de Jean-Baptiste Flayeux, les Fraxiniens avaient loyalement accepté le nouvel ordre des choses, salué l'avènement de la République, mais gardé tout leur sang froid en marge des grands et tragiques événements d'où devait surgir une France nouvelle.

À Fraize, tout se passa dans le calme : la mort du roi, l'enrôlement des volontaires, la levée en masse, le terrorisme révolutionnaire, n'arrêtèrent pas les travaux rustiques ; aucun habitant ne fut inquiété dans sa personne, ni dans ses biens.

Le curé, Nicolas Vichard, un prêtre charitable et simple, fort de l'estime et de l'affection de ses paroissiens, avait, de bonne foi, prêté le serment constitutionnel. Il put ainsi exercer ouvertement son ministère jusqu'au mois d'août 1793. À cette époque, la suppression du culte l'obligea à se cacher. Il n'en continuait pas moins, dans une cave de la Costelle, à deux pas de la maison du citoyen Gaillard, à célébrer en secret les saints mystères et administrer les sacrements.

« Citoyens, prononçait de sa voix incisive Augustin Gaillard, la commune de Fraize vient, une fois de plus, de se signaler par son civisme.

En exécution des décrets de l'Assemblée, j'ai veillé moi-même à l'enlèvement de l'église de tous ces emblèmes de la superstition qui étaient une injure à notre dignité d'hommes libres. Devant moi, le grand Christ de la nef a été descendu, le tableau du ci devant saint Blaise, toutes les statues et effigies qui ornaient les murailles et les autels en ont été arrachés. Tout ce qui rappelait le fanatisme des prêtres a disparu, à l'exception de la croix du clocher que je regrette de n'avoir pu faire enlever, aucun ouvrier n'ayant voulu tenter l'ascension.

– J'aurais voulu t'y voir, citoyen !... coupa, entre deux bouffées de sa courte pipe en terre coiffée de cuivre, le charpentier Dominique Fleurentdidier.

– Cette religion qui, pendant de longs siècles, a maintenu nos pères dans l'ignorance, la misère et l'asservissement, il fallait, aux yeux du peuple, la remplacer par quelque chose.

– Les hommes sont ainsi faits – observa sentencieusement Joseph Mangin, le nez dans son jabot – qu'ils ne peuvent se passer de croyances.

– N'avons-nous pas justement le culte de la Raison instauré par l'incorruptible Robespierre ?... Ah !, si Maximilien avait pu assister à notre dernier décadi, quelle n'eût pas été son allégresse à constater que nous l'avons si bien suivi ? Nous l'avons eue, nous aussi, notre déesse Raison, cette belle Thérèse que je suis allé chercher aux Auvernelles, avec la garde nationale en armes, pour l'amener sur un char, par les rues de Plainfaing et de Fraize, trôner dans le temple du fanatisme, devenu le temple de la Raison. Et le peuple, assemblé au son des cloches, saluait la vierge en chair coiffée du bonnet phrygien.

– Oh la vierge ! Parlons-en, citoyen, de sa virginité ! Je n'en donnerais pas deux liards. Il y a beau temps que les corbeaux la promènent dans leur bec, glissa, facétieux, Joseph Gaudier.

– N'empêche que la belle Thérèse est un joli brin de fille, autrement intéressant que les vierges de pierre et de bois de ce vieux singe de curé Vichard, reprit Grossier, égrillard. Tu sais, citoyen, j'aimerais mieux la voir tomber dans mon lit que le tonnerre. On ne doit pas s'embêter avec une particulière aussi bien conformée.

– Il me revient, à propos de cette fête, continua Gaillard, que les citoyens des Aulnes se montrèrent peu empressés d'y assister. J'ai donné des ordres pour que la garde civique fasse désormais la chasse aux récalcitrants et, qu'au besoin, ils soient amenés de force aux cérémonies du décadi.

Le citoyen Joseph Mengin veut bien y professer un cours de morale civique. Pour ma part, j'analyserai et commenterai les nouvelles politiques. Enfin, pour rehausser l'éclat de nos décadis et divertir la jeunesse, je me suis assuré le concours d'un orchestre symphonique qui nous jouera l'hymne des Marseillais et les nouvelles danses populaires. Cela, j'imagine, vaudra bien les superstitions et les jongleries du ci-devant curé.

Il me reste, citoyens, à vous communiquer l'importante information que j'ai reçue, aujourd'hui même, du directoire du district d'Ormont. On me signale que plusieurs émigrés, trompant la vigilance de la police, auraient pris la direction de notre vallée pour gagner l'Alsace. J'ai dépêché aussitôt, par toute la commune, de Scarupt au Belrepaire, des patrouilles de gardes nationaux pour rechercher les fugitifs. Je compte sur votre civisme, citoyens, pour aider à découvrir ces ennemis du peuple. Au moment où, sur le Rhin et la Meuse, se jouent les destinées de la République et de la Patrie, où nos fils versent généreusement leur sang pour la sainte liberté, le glaive de la justice doit s'abattre, impitoyable, sur les suppôts de la tyrannie et les séides de l'étranger. À des dangers exceptionnels, il faut répondre par des mesures d'une rigueur exceptionnelle. Pas de clémence pour les traîtres et les suspects.

Le salut du peuple est la suprême loi »

Des bravos frénétiques saluèrent ces dernières paroles de Maître Gaillard. La vieille horloge aux flancs ventrus toussa bruyamment dans sa gaine de bois, puis, après un silence, égrena, de son timbre grêle, les douze coups de minuit. La mère Grossier parut dans l'entrebâillement de l'huis, porteuse d'un plateau chargé de verres qu'elle disposa sur la table. Elle revint ensuite avec un lourd gâteau doré, fendu en son milieu, et plusieurs bouteilles de forme allongée.

« C'est ce soir la veille de Noël, citoyens, vous accepterez bien un morceau de « coïu » arrosé d'un verre de Ribeauvillé.

– La veille de Noël !... Comment, citoyenne, tu en es encore à ces bondieuseries ?... tonna J.-B. Flayeux, puis, se radoucissant – le coïu n'est pas de refus, et nous ferons honneur à tes bouteilles en trinquant à la République, une et indivisible, et à la Liberté. »

\*  
\* \*

Rentré dans son logis solitaire et froid, Augustin Gaillard se coucha songeur. Au lieu du sommeil qu'il attendait, des souvenirs lui remontaient à la mémoire, le tenant éveillé ; une délicieuse image hantait son esprit, un nom toujours cher lui venait aux lèvres.

À Metz, où jadis les ressources de son esprit et sa renommée naissante lui ouvraient les portes de la haute société bourgeoise et des plus aristocratiques familles de robe, l'avocat fréquentait particulièrement le salon du conseiller au parlement de Saulieu. La délicieuse Marguerite, fille unique du conseiller, resté veuf de bonne heure, lui en faisait les honneurs.

Ensemble, les deux jeunes gens faisaient de la musique, Augustin accompagnant, de sa chaude voix de basse, Marguerite au clavecin. Une intimité se noua, qui fit place bientôt à un sentiment plus tendre. Marguerite de Saulieu s'en ouvrit à son père. Dès les premiers mots, le conseiller l'arrêta net ; imbu des préjugés de sa caste, il ne pouvait concevoir d'alliance avec un robin issu de la roture. Vibrante, passionnée, Marguerite plaida son amour. En vain. La porte du conseiller se ferma pour Augustin.

Le cœur déchiré, l'avocat avait brisé sa carrière pour aller s'exiler à Fraize. Un an après, Marguerite, docile à la volonté paternelle, épousait son cousin, le vicomte de Châteaubrehan, capitaine au régiment de Lorraine Infanterie. Son beau rêve déçu, Augustin Gaillard avait dédaigné les partis les plus avantageux. Célibataire farouche, il gardait, par devers lui, le secret qui l'écrasait.

Sans doute, le souvenir de l'idylle, si brutalement interrompue, qui hantait encore ses nuits, dix ans écoulés, était-il pour quelque chose dans sa haine tenace des hommes et des institutions de l'Ancien Régime ?

\*  
\* \*

Des pas sonores martelant le pavé durci par le gel, un coup nerveux frappé à la porte : « Citoyen commandant !.. » Augustin reconnaît la voix du sergent Narré. Il saute du lit, pousse l'espagnolette, ouvre la fenêtre :

« Qu'y a-t-il, sergent ?... »

– Citoyen commandant, excuse-moi de te déranger aussi tard. Dans les champs de Mandramont où, suivant ton ordre, j'ai dirigé ma patrouille, nous avons rencontré une femme trop bien vêtue pour être du pays. Elle se dit vendeuse ambulante venant de Saint-Dié ; sa hotte renferme quelques objets de mercerie. Comme elle n'a pas de papiers, elle nous a paru suspecte et nous te l'avons amenée. La prise doit être bonne, car la particulière porte une grosse bague au doigt. Je gagerais que c'est une ci-devant...

– C'est bien, Narré ! Conduis la prisonnière au corps de garde. Le temps de m'habiller et je descends l'interroger. »

Le corps de garde construit en 1791 par la municipalité, place Demenemeix, pour le maintien de la sécurité publique et le service de la garde nationale, n'avait abrité jusqu'alors que des pochards trop exubérants cueillis par la patrouille et quelques jeunes gens turbulents et batailleurs qui, le soir, troublaient ta tranquillité des rues.

\*  
\* \*

Augustin a poussé la porte de l'étroit réduit où est enfermée la prisonnière : « Laisse-nous, sergent ! »

Affalée sur un banc, la femme se couvre le visage de ses mains. Il abaisse vers elle sa lanterne sourde. Sous la lumière crue, la tête se redresse, les mains s'écartent.

Stupéfaction. Se peut-il?... Marguerite de Saulieu est là, devant lui !... Il l'a reconnue tout de suite à sa chaude carnation de blonde, à sa longue chevelure soyeuse qui tombe en cascade sur les épaules. Dans l'épanouissement de la maturité, le temps a respecté le velouté du visage et la finesse des traits.

Deux noms qui se croisent dans un appel pathétique, chargé de saisissement et d'émoi : « Augustin !... Marguerite !... »

Vite, Augustin s'est repris : « Citoyenne. Vous ici ! M'expliquerez vous ?... »

De cette voix aimée dont il retrouve si bien, après tant d'années, l'inflexion caressante, Marguerite de Saulieu conte sa lamentable aventure : son mari à l'armée des princes, elle était restée à Nancy avec ses deux enfants. Longtemps elle a pu y vivre ignorée dans une tranquillité relative, jusqu'au jour où une dénonciation attira sur elle l'attention du comité de surveillance local qui l'a comprise sur la liste des suspects comme femme d'émigré. Prévenue de son arrestation imminente, elle a confié à une gouvernante fidèle le soin de conduire ses enfants en Allemagne, puis elle a fui à son tour pour aller les rejoindre. Déguisée en colporteuse, elle est arrivée sans encombre à Saint-Dié. Là, elle a dû quitter la grand'route barrée par les gendarmes. Elle s'apprêtait à franchir les Vosges, à la faveur de la nuit, quand elle est tombée dans la patrouille qui l'arrêta :

« Je suis entre vos mains, Augustin, termine t-elle angoissée. Vous seul pouvez me sauver ! »

Pas une fibre du visage d'Augustin n'a bougé. Le masque reste froid, impénétrable. Seule, l'âme touchée a tressailli : la sauver, Marguerite, son idole inoubliée, que ne ferait-il, que ne donnerait il pour cela ? Rendre la proscrie à la liberté, quoi de plus facile ?...

Un seul obstacle, son serment d'être fidèle à la nation et à la loi, ce serment qui l'oblige à livrer une ci-devant. Mais, s'il la livre, n'est ce pas pour elle le tribunal criminel et la mort certaine ? Une affreuse vision passe sous les yeux d'Augustin ; celle de l'odieuse machine dressant, sur la place de Mirecourt, ses deux bras sanglants et son triangle d'acier.

Douloureux conflit de conscience. Entre la passion qui couve sous la cendre et le devoir inéluctable, n'y a-t il donc pas place pour l'humanité ?..

« De grâce, au nom de cet amour que vous me portiez, sauvez-moi ! » supplie maintenant Marguerite en larmes à ses genoux.

Le rude Jacobin se sent fléchir. Il la relève doucement, s'arrache à cette scène poignante, s'en va sans tourner la tête.

« Courage, citoyenne, je reviendrai demain !... » Non, quoi qu'il en coûte, Augustin ne faillira pas à son devoir. Son âme cornélienne ne saurait s'accommoder du déshonneur.

« Sergent Narré, murmure-t-il impassible derrière la porte refermée, fais servir un repas chaud à la prisonnière et veille à ce qu'elle ne souffre pas du froid. Demain, à la première heure, porteur de la missive que je te remettrai, tu la conduiras au directoire d'Ormont qui la fera incarcérer »

\*

\* \*

Joseph Narré, mon trisaïeul, avait-il pénétré le secret de Maître Gaillard, et voulut-il lui épargner les suites terribles du devoir civique strictement accompli ? Ou bien avait-il reçu les confidences de la belle prisonnière pour laquelle il s'était pris de pitié ?

Le corps de garde communiquait avec un apprentis par une porte, fermée d'un simple loquet, que dissimulait un entassement de fagots. C'est par là que, la nuit même, Madame de Châteaubrehain s'évadait. Par les chemins détournés de l'Envers de Scarupt, la femme de Narré la conduisit au Haut du Bonhomme. Sous son accoutrement de paysanne en bonnet tuyauté, jupe de futaine, gros sabots, cabas d'osier blanc au bras, la proscrire arriva sans rencontre fâcheuse à Colmar, le surlendemain. Après deux jours de repos dans cette ville, des amis sûrs la transportèrent en voiture au pont de Brisach.

À Fribourg-en-Brigau, Marguerite, sauvée des geôles et du couperet fatal, eut enfin la joie de retrouver ses enfants.

Victor LALEVÉE

*À l'ombre des Hautes-Chaumes*